



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4347 du 11/03/2013
Titre de la circulaire en cinq lignes maximum

Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFTLV) :
LEONARDO da VINCI. APPEL AUX CANDIDATURES 2013-2014.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Secondaire ordinaire et spécialisé qualifiant

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- 2013-2014
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Leonardo da Vinci – Europe – Mobilité
– Elèves - Professeurs

Destinataires de la circulaire

- Aux pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel organisés ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux directions des écoles établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux coordonnateurs (trices) des CEFA ;

Pour information :

- Aux organisations syndicales ;
- Aux associations de parents.

Signataire

Administration : Fabrice AERTS-BANCKEN
AGERS

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Manuel RIBEIRO BACELAR	02/ 690 84 40	Manuel.ribeiro@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Centre de coordination et de gestion des programmes européens auprès de la Direction générale de l'enseignement obligatoire		

Mesdames, Messieurs,

Veillez prendre bonne note des informations ci-après concernant la mise en œuvre des projets - cadres « **EURO-JEUNES 2012** » et « **EURO – FORMATEURS 2012** » organisés par le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens auprès de la Direction générale de l'enseignement obligatoire dans le cadre du programme européen LEONARDO da VINCI pour la mobilité des élèves et du corps enseignant (appel 2012).

Cet appel s'adresse: aux établissements de l'enseignement secondaire en alternance, de l'enseignement technique et professionnel de plein exercice, de l'enseignement secondaire spécialisé.

Suite à la sélection des candidatures de l'appel 2012, le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens (CCG) de la Direction générale de l'enseignement obligatoire a obtenu les bourses suivantes :

- **projet «Euro-Jeunes»** : 53 bourses pour la mobilité des jeunes et 9 bourses pour des adultes accompagnants. Ce projet concerne un placement de **3 semaines** en entreprise dans un pays de l'Union européenne, plus l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie.
- **projet «Euro-Formateurs»** : 20 bourses pour des formateurs de l'enseignement qualifiant. Ce projet concerne un placement d'une semaine dans un établissement de formation dans un pays de l'Union européenne, plus l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie.

Montant de la Bourse :

La bourse couvre :

- les frais de transport, les frais de séjour – logement, alimentation et déplacements sur place -. La bourse ne couvre pas l'argent de poche, les achats personnels, etc.
- la préparation linguistique et culturelle (sauf pour les formateurs)

Organisation des placements et des échanges :

Les placements peuvent être organisés via des partenariats organisés par le CCG de la Direction générale de l'enseignement obligatoire **ou** via des partenariats organisés par les établissements scolaires candidats eux-mêmes.

Période d'éligibilité des dépenses : 1/12/2013 au 31/05/2014

Introduction de la manifestation d'intérêt :

Elle se fait via le formulaire ci-après.

- le formulaire doit être complété en traitement de texte et envoyé par e-mail (vous pouvez le demander via l'adresse e-mail ci-dessous). Il vous sera envoyé avec un PowerPoint explicatif du LLP- Leonardo da Vinci.
- **la date limite d'introduction est le 19 avril 2013**

Sur base des manifestations d'intérêt transmises par les établissements dans le cadre de l'appel précité, le Centre de Coordination et de gestion répartira les bourses en veillant à un équilibre entre les réseaux d'enseignement.

CONTACT : manuel.ribeiro@cfwb.be 02/ 690 84 40

**Manuel RIBEIRO BACELAR - Gestionnaire des projets auprès du CCG de la Direction générale de l'enseignement obligatoire
Bureau 1.F.126 – rue Adolphe Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles.**

Pour rappel, **le programme LEONARDO DA VINCI** soutient, par l'octroi de bourses, la mobilité des élèves en formation professionnelle initiale et les échanges d'expériences entre professionnels de l'enseignement.

L'objectif global du programme LEONARDO DA VINCI consiste à améliorer la qualité de la formation professionnelle et de l'enseignement qualifiant.

Il existe deux types de projets dans lesquels les établissements peuvent s'inscrire:

- les projets spécifiques à un établissement : ils sont initiés par les écoles et soutenus par le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens auprès de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (CCG) via ses chargés de mission ;
- les projets cadres interréseaux : ils sont initiés par le CCG qui en assure toute la gestion en collaboration avec les établissements qui souhaitent y participer.

Quelles sont les actions soutenues?

- MOBILITE

Les projets de mobilité permettent aux étudiants d'effectuer un stage en entreprise dans un pays de l'Union Européenne ou aux enseignants, accompagnateurs, coordonnateurs, responsables d'établissements et personnel des Centres PMS, d'échanger durant une semaine des expériences et des expertises avec d'autres professionnels. Ces projets réunissent au moins deux acteurs de deux pays différents.

Les projets ont une durée de validité de 12 à 24 mois.

Toute personne participant à un projet de mobilité à l'étranger pourra, sur demande et si les conditions requises sont remplies, obtenir un Europass Mobilité.

- PARTENARIAT

Les projets concernent l'échange de savoirs et de savoir-faire. Ces projets de coopération européenne réunissent au moins 3 acteurs de 3 pays différents. La coopération doit inclure au minimum un établissement et deux autres partenaires distincts : un établissement scolaire, une entreprise, un partenaire social ou encore une autre partie prenante de l'enseignement et de la formation professionnelle. Un projet de ce type a une validité de 24 mois.

- TRANSFERT D'INNOVATION

Les projets de Coopération Européenne réunissent au moins 3 acteurs de trois pays différents. L'objectif des projets multilatéraux Leonardo da Vinci de «transfert de l'innovation» est d'améliorer la qualité et l'attrait du système d'éducation et de formation professionnelle (EFP) dans les pays participants en transférant les innovations existantes aux nouveaux environnements juridiques, systémiques, sectoriels, linguistiques, socioculturels et géographiques grâce à une collaboration avec les partenaires transnationaux. Les projets de transfert de l'innovation génèrent des synergies en exploitant les innovations EFP existantes.

- VISITE PREPARATOIRE

Dans le cadre des projets susmentionnés, une bourse peut être octroyée en vue de la préparation du projet avant la remise du dossier de candidature. Elle concerne le déplacement de personnes responsables du projet dans le but de finaliser avec le partenaire les modalités pratiques de l'action.

Les candidatures en vue d'une visite préparatoire ne sont pas soumises à un appel spécifique et peuvent être introduites durant toute l'année auprès du CCG.

Vous trouverez sur le site <http://www.aef-europe.be> une série d'informations concernant ces projets.

Pour l'élaboration de votre dossier, il est important d'entrer déjà en contact avec l'une des personnes ressources mentionnées ci-après afin de recevoir l'information et l'aide nécessaires pour trouver un partenaire ou commencer la construction de votre projet.

Pour rappel, tout projet doit – obligatoirement - recevoir l'aval du CCG qui l'introduit en ligne et le dépose, après agrément, à l'AEF.

Plus tôt vous envoyez votre dossier complet au CCG, plus vite les personnes ressources vous aideront à faire les changements nécessaires pour un meilleur succès de votre candidature.

Personnes ressources de la Cellule « LEONARDO DA VINCI » du CCG :

Responsable de la Cellule:

Manuel RIBEIRO BACELAR tél. : 02/690.84.40 manuel.ribeiro@cfwb.be

Projets spécifiques pour le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles:

Joseph VITELLARO tél. : 02/690.85.59 giuseppe.vitellaro@cfwb.be
Danielle JUNIUS tél. : 02/690.84.35

Projets spécifiques pour l'enseignement officiel subventionné (CPEONS) :

Joseph VITELLARO tél. : 02/690.85.59 giuseppe.vitellaro@cfwb.be
Marc DESSY tél. : 02/690.84.33

Projets spécifiques pour l'enseignement libre subventionné (SEGEC) :

Virginia DAFOS RODRIGO tél. : 02/690.86.27 virginia.dafos@cfwb.be
Farid GAMMAR tél. : 02/690.84.34

Les projets doivent être introduits à l'adresse suivante :

Centre de coordination et de gestion des programmes européens
Cellule LEONARDO DA VINCI
A l'attention de Madame Francesca DI TRAPANI
Bureau 1F128, rue A. Lavallée 1 à 1080 Bruxelles

Il en sera évidemment accusé réception.

Je vous encourage vivement à participer à ces actions, tant elles représentent une plus-value pour la formation des jeunes, les établissements scolaires et leurs professeurs.

Je vous remercie déjà de l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente circulaire.

**Le Directeur général adjoint a.i.
Coordonnateur du CCG**

Fabrice AERTS-BANCKEN